



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.1 et 3.12

**N° de la demande :** 2009-3176  
**Demande :** B.3.1 (Étiquettes de produit – augmentation de la dose d'application)  
B.3.12 (Étiquettes de produit – nouveau site ou nouvelle culture hôte)  
**Produit :** Agent antimicrobien AMA 324-C  
**Numéro d'homologation :** 29969  
**Matière active (m.a.) :** Dazomet (DAZ)  
**N° de document de l'ARLA PDF en français :** 1986480

### But de la demande

Cette demande a pour objet l'homologation d'une nouvelle préparation commerciale, l'agent antimicrobien AMA 324-C (teneur garantie en dazomet de 24 %). Il s'agit d'un agent de préservation pour les boues de forage pétrolier, les fluides de reconditionnement et les eaux de traitement des champs pétroliers et gaziers. Il s'agit d'un reconditionnement de l'agent antimicrobien AMA 424-C (numéro d'homologation 29739).

### Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

### Évaluation sanitaire

Ce produit est un reconditionnement d'un produit homologué existant. À ce titre, on ne prévoit aucun changement au profil de toxicité de ce produit pour la nouvelle utilisation prévue.

Une évaluation sanitaire a été effectuée pour l'homologation d'une nouvelle préparation commerciale, l'agent antimicrobien AMA 324-C. Ce produit est destiné à être utilisé pour le contrôle des bactéries dans l'exploitation des champs pétroliers et gaziers. Il a été déterminé que l'exposition des préposés au mélange, au chargement et à l'application et des travailleurs qui pénètrent dans les secteurs traités était acceptable.

## **Évaluation environnementale**

Une telle évaluation n'est pas requise pour l'agent antimicrobien AMA 324-C puisque l'exposition environnementale devrait être limitée si l'on suit les directives de l'étiquette. Les préoccupations environnementales sont atténuées par les indications appropriées figurant sur l'étiquette.

## **Évaluation de la valeur**

Des études de laboratoire, des études effectuées sur le terrain et des justifications ont été fournies pour démontrer la capacité de l'agent antimicrobien AMA 324-C à réduire l'activité microbienne dans l'eau produite dans les champs pétroliers. Ces études ont été menées à partir d'échantillons d'eau de fracturation usée récupérée sur des champs pétroliers aux fins des tests de laboratoire, qui contenaient leurs micro-organismes naturels en vue du test de provocation de l'agent antimicrobien AMA 324-C. Une justification scientifique expliquant la façon dont les données de laboratoire basées sur l'eau de fracturation pouvaient appuyer les autres utilisations d'eau liée aux champs pétroliers a été fournie. On a aussi fourni les données opérationnelles des puits de production et des échantillons de liquides de fracturation. Globalement, les données démontrent que l'agent antimicrobien AMA 324-C réduit efficacement les numérations bactériennes dans des conditions d'utilisation représentatives des utilisations suivantes : traitement des eaux des champs pétroliers, eaux de procédé et injections d'eau, entretien des gazoducs, des oléoducs et des réservoirs et hydrotests de canalisations/cuves.

## **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de tous les renseignements disponibles et est en mesure d'appuyer l'homologation complète de l'agent antimicrobien AMA 324-C.

## Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
1793590	2008, AMA 424-C Laboratory Studies - Efficacy, DACO: 10.2
1891876	2010, AMA 324-C Mode of Action, DACO: 10.2.1
1891877	2010, AMA 324-C Laboratory Trials Explanatory Notes, DACO: 10.2.3.2
1891878	2010, AMA 324-C Operational Trials - Cover note, DACO: 10.2.3.4
1891879	2007, Dazomet Pilot Study Results Kemira, DACO: 10.2.3.4 CBI
1891880	2010, AMA 324 Dazomet Trial results Q&A, DACO: 10.2.3.4 CBI
1891881	2010, AMA 324-C non safety adverse effects, DACO: 10.3.2
1991438	2008, US Environmental Protection Agency Office of Pesticide Programs. Reregistration Eligibility Decision (RED) for Dazomet. July 9, 2008. EPA 738-R-08-007 List B, Case No. 2135, DACO: 12.5.4
1991439	2009, US Environmental Protection Agency. Prevention, Pesticides and Toxic Substances (7508P), May 2009 Amended Reregistration Eligibility Decision for Dazomet. Amended Dazomet RED. List B. Case No. 2135, DACO: 12.5.4
1991451	2009, U.S. Environmental Protection Agency, Office of Pesticides Programs. Health Effects Division (7509P). Human Health Risk Assessment. Dazomet HED Chapter of Reregistration Eligibility Decision Document (RED) 2009. PC Code: Dazomet, DACO 12.5.4

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2011

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.